Attitude en cas d'incident avec un produit cytostatique

1. OBJET

La procédure suivante décrit la marche à suivre lors d'un contact et/ou d'une dispersion avec/d'un produit cytostatique (cyto).

2. DEFINITIONS

Le terme cytostatique dans cette procédure désigne tous les produits ayant une propriété cytostatique, cytotoxique ou toxique. La Pharmacie Interhospitalière de la Côte (PIC) peut être sollicitée pour estimer la toxicité des substances en cause (**021 804 21 46 ;** tel garde : **079 212 80 25).**

3. DOMAINE D'APPLICATION

Seul le personnel formé est habilité à gérer ce type d'incident. Les femmes enceintes ou qui allaitent, ainsi que les personnes ayant moins de 18 ans, n'interviennent en aucun cas dans ce genre de situation.
Le personnel de la PIC, ainsi que toutes personnes administrant des chimiothérapies, doivent être formées à l'utilisation du « Kit d'intervention en cas de dispersion de cytostatiques » (ci-après : Spill kit). Le Spill kit est stocké dans le service dans un endroit connu de toutes les personnes formées. En cas de questions ou de problèmes, contacter l'infirmière référente d'oncologie ambulatoire ou le pharmacien.

4. PROCEDURE

4.1 Localisation des rinçages oculaires

GHOL	PIC
Utiliser l'eau tiède du robinet	Utiliser l'eau tiède du robinet ou un rince œil : • local 147 "conditionnement" • local 146 "balances", • local 143 "logistique cyto", • local 144 "fabrication cyto" • local 252 contenant le HFLA-V • dans le Spill kit de la voiture de livraison de la PIC

4.2 Localisation des Spill kits et des granulés absorbants (litière pour chat)

ATTENTION : Chaque service est responsable de la gestion des dates de péremption du Spill kit.

Services	GHOL	PIC
Médecine secteur A	Bureau médico soignant A dans l'armoire coulissante	
Pharmacie	Dessous le bureau de la pharmacie	Local PIC 141 Véhicule de transport de la PIC.
Oncologie 2 kits	1x sur l'étagère du local de stockage des cytostatiques 1x dans la salle de production sur l'étagère à droite	

Copyright © Pharmacie Interhospitalière de la Côte

4.3 Sécurisation

1. Appeler un/e collègue
2. En cas de contact du soignant ou/et du patient, effectuer immédiatement les premiers secours (point 4.4)
3. Sécuriser l'endroit (soi-même ou par une autre personne). Eviter de faire des courants d'air, afin de limiter la dispersion du produit répandu.
4. Si l'incident a lieu sous flux laminaire, veuillez laisser le flux en marche.

4.4 Premiers secours en cas de contact direct

Projection dans les yeux[1]	• Rincer **immédiatement** et **abondamment** [bain oculaire (ex. Lave-œil®) ou eau du robinet tiède et faible débit durant 10-15 minutes dans le service (éviter de perdre du temps en se déplaçant) avec l'aide d'une tierce personne. Si besoin appelez les urgences. L'œil atteint positionné contre le bas, paupières écartées. • Pour les porteurs de lentilles : enlever les lentilles au plus vite et rincer abondamment. En cas de difficulté pour enlever les lentilles, les laisser et rincer immédiatement. • Après le rinçage, consulter immédiatement un ophtalmologue sans passer par les urgences de l'EHC. Prendre le nom du médicament par écrit avec soi et demander à l'ophtalmologue un certificat d'accident. - Hôpital ophtalmique Jules-Gonin 021 626 81 11, Avenue de France 15, Lausanne Plan - Centre Médical Simplon, Urgences ophtalmologiques, 021 552 12 65, Rue Simplon 32a, Renens Plan (Lu-Ve 8h15-19h, Sa 9h-13h) - HUG, Policlinique ophtalmique 022 372 84 00, Rue Alcide-Jentzer 22, Genève Plan
Contact cutané[2]	• Retirer immédiatement les vêtements ou chaussures souillés avec des gants. • Rincer à l'eau pendant 10-15 minutes, puis se laver les mains au savon. • Eliminer les affaires souillées en les mettant dans une poubelle pour déchets cytostatiques. • Si EHC : consulter le médecin de garde de médecine aux urgences l'appeler préalablement 079 172 86 00 en précisant qu'il s'agit d'un accident de travail. • Si GHOL : S'adresser au tri des urgences en précisant qu'il s'agit d'un accident de travail.
Piqûres[3]	• Piqûre ou injection de produit : rincer à l'eau du robinet pendant 10-15 minutes. Contacter le service d'oncologie ou la PIC (garde : 079 212 80 25). Se référer au protocole d'extravasation. • Si EHC : consulter le médecin de garde de médecine aux urgences l'appeler préalablement 079 172 86 00 en précisant qu'il s'agit d'un accident de travail. • Si GHOL : s'adresser au tri des urgences en précisant qu'il s'agit d'un accident de travail.

Source des images :
1) https://fr.wikipedia.org/wiki/%C5%92il#/media/File:Iris_-_left_eye_of_a_girl.jpg
2) http://www.abiova.com/biometrie_main.asp
3) http://bisico.fr/emag/mots-cl%C3%A9s/piqure-daiguille/

Copyright © Pharmacie Interhospitalière de la Côte

4.4 Nettoyage d'une zone ou de matériel souillé

1. Sécuriser l'endroit de l'incident.
2. Appeler un/e collègue et chercher le Spill kit, du produit vaisselle, un bac rempli d'eau et une poubelle cyto.
3. Ouvrir le Spill kit, sortir chaque objet numéroté et les étaler devant soi. NB : Le numéro entre crochet correspond à la photo de la page 4.
4. Délimiter la zone souillée (ex : ruban adhésif et panneaux de signalisation) [2].
5. Si possible, s'habiller dans une autre pièce. **Seule la personne ainsi équipée effectuera le nettoyage. Le Spill kit contient du matériel pour équiper deux personnes si nécessaire.**
6. Mettre le masque FFP3 [3] et vérifier l'étanchéité au visage (cf. images sur l'emballage).
7. Mettre les gants épais colorés. [4].
8. Enfiler la blouse de protection [5], 2 paires de sur-chaussures [6], les lunettes de protection (par-dessus les lunettes optiques) [7], les gants verts [8] en recouvrant les manchettes de la blouse.
9. Enfiler les gants de protection avec résistance mécanique et chimique [9] par-dessus les gants verts.
10. Commencer le nettoyage en travaillant de l'extérieur de la zone souillée vers l'intérieur.

Si liquide :

1. Répartir les granulés absorbants en délimitant le tour, puis ajouter des granulés en quantité suffisante sur toute l'étendue, sans créer de giclures en jetant les granulés.
2. Ramasser les granulés et les débris de verre avec la pelle et la raclette.
3. Eliminer le tout dans une poubelle cyto.
4. Nettoyer : voir points 11-17 ci-dessous

Si poudre :

1. Ramasser les gros débris de verre avec la pince.
2. Humidifier un chiffon avec de l'eau, le poser sur la poudre ; à répéter si besoin.
3. Si nécessaire, utiliser la ramassoire et la raclette pour ramasser le tout.
4. Nettoyer : voir point 11-16 ci-dessous

11. Nettoyer avec du produit vaisselle et rincer à l'eau, essuyer en frottant bien entre chaque opération avec des chiffons absorbants. Répéter minimum 3 fois.
12. Jeter les chiffons et tous les objets utilisés (ex : balayette, raclette, lunettes de protection, …) dans la poubelle cyto. Puis, y ajouter : la 1ère paire de gants (celle avec résistance mécanique et chimique) en tirant les manches des gants par-dessus les doigts, puis, la blouse, les lunettes de protection, le masque, les sur-chaussures, puis la 2e paire de gants. Vider l'eau du bac dans le lavabo, jeter le bac dans la poubelle cyto.
13. Laisser la poubelle cyto avec le couvercle non scellé en sécurité jusqu'au nettoyage par l'intendance.
14. Jeter la 3e paire de gants dans une poubelle ménagère.
15. Se laver les mains (eau + savon).
16. Demander à l'intendance (N° en fin de doc.) un nettoyage standard avec du matériel jetable en leur rappelant que ce nettoyage s'effectue avec 2 paires de gants. Le matériel utilisé est jeté dans la poubelle cyto.
17. Sceller la poubelle cyto et l'évacuer à la déchetterie.
18. Une fois le Spill kit utilisé, en informer le responsable pour son remplacement.

4.5 Cas particuliers :

S'adresser à un pharmacien, qui déterminera la marche à suivre. Dans tous les cas, respecter les mesures de protection précisées ci-dessus. Exemples de situation :

1. Casse constatée lors de la réception de la marchandise :
   Le pharmacien responsable de la distribution contacte le fournisseur pour demander l'autorisation de jeter la marchandise souillée ou qu'il vienne la reprendre ou l'échanger (ou créditer). Ne pas renvoyer par la poste.
2. Réception par le service d'une perfusion qui fuit et qui est peu couteuse, d'un médicament en quantité stocké en suffisance pour refaire une préparation. Jeter la perfusion dans une poubelle cytostatique à l'étage afin de limiter les risques de contamination. Contacter la PIC pour renouveler la préparation (délai possible).
3. Pour le grand matériel souillé (par exemple : caisse de transport) n'entrant pas dans la poubelle cyto, l'emballer de manière étanche, l'étiqueter de manière appropriée et l'éliminer.

Copyright © Pharmacie Interhospitalière de la Côte

5. MATERIEL

Contenu du Spill kit

1	Instruction pour l'emploi du Spill kit	Présente procédure
2	Matériel de signalisation (ex : pancarte, ruban)	
3	2 masques de protection respiratoire FFP3	
4	Gants épais colorés (nitrile/néoprène) (plusieurs paires de tailles différentes)	(photo non contractuelle)
5	Combinaison de protection imperméable aux produits chimiques. Elle doit être munie du pictogramme ci-contre qui signifie « protection contre les produits chimiques ».	
6	Sur-chaussures 2 paires par personnes, car elles se déchirent facilement.	
7	Lunettes de protection avec protection latérale Critères minimaux : norme CE et EN166-3	
8	Gants verts « TouchNTuff® 73-701 » En néoprène (plusieurs paires)	
9	Gants de protection <u>avec résistance mécanique et chimique</u> Critères minimaux : norme CE et EN374-3	
10	Matériel pour ramasser • Matériel absorbant : litière pour chat, chiffons ➔ Utiliser une litière en granulés absorbants de type non-agglomérant ➔ Eviter une litière de type « agglomérant », c'est-à-dire du type sable, gravillon. • Ramassoire, raclette • Bac pour l'eau	

Autres matériels à chercher, non contenu dans le Spill kit :

	• Eau		
	• Produit de vaisselle		
	• Poubelle pour déchets cytostatiques	Modèle GHOL	Modèle PIC

Copyright © Pharmacie Interhospitalière de la Côte

6. SUIVI DE l'INCIDENT

1. Remplir la déclaration sur intranet :
   - GHOL : remplir l'annexe 1 PIC-DDR10 (voir fin du document), puis la joindre à une notification d'incident médicamenteux dans SEGI (système électronique de gestion des incidents).
   - PIC : remplir l'annexe 1 PIC-DDR10 (voir fin du document)
2. En cas de contact direct, informer la médecine du personnel et les RH pour la déclaration d'accident LAA.

7. Téléphones utiles

Services	GHOL	PIC
Intendance	6020 (7h30-18h)	EHC : 021 804 20 20 = Help Desk **EHC : 079 139 13 57**
Médecine	6179/ 80	
Oncologie	6235	EHC : 021 804 22 84 079 172 86 14 / 46
Pharmacie	6021	079 172 85 24 (garde : 079 212 80 25)
Médecine du personnel	6099	EHC : 079 139 13 32 ou EHC : 021 804 28 87
Urgences	6047/6048	EHC : 079 172 86 00

8. Références

1. Decontamination after Inadvertent release of cytostatics. In: Quality Standard for the Oncology Pharmacy Service (Quapos). Onkopress. Hamburg 2014, p 310
2. Cytotoxic Spills, extravasation and other incidents, section 14 In ISOPP Standards of Practice. JOPP 2007; suppl. 13: 1-81
3. SUVA : Sécurité dans l'emploi des cytostatiques, 2869/18.f, 2004
4. ONS : Safe handling of Hazardous Drugs, 2011
5. ASHP : Guidelines on Handling Hazardous Drugs, 2006
6. ASSTSAS : Manipulation sécuritaire des médicaments dangereux, 2008
7. NIOSH : Alert, Prenventing occupational exposure to antineoplastic and other hazardous drugs in health care settings, 2004

Copyright © Pharmacie Interhospitalière de la Côte

9. Rédacteur / Vérificateurs / Approbateurs par établissement / Diffusion

Nouvelle version validée par :

	GHOL	PIC
Rédacteur	Ackermann M., pharmacien, Kauz S., pharmacien	Ackermann M., pharmacien, Kauz S., pharmacien
Vérificateurs	Johnson M., ICUS Oncologie hématologie ambulatoire	Jacquet A.-L.., pharmacien
Approbateurs	Prof. Schaad N., pharmacien-chef	Prof. Schaad N., pharmacien-chef
Diffusion	Services de : médecine interne, oncologie ambulatoire, chirurgie, orthopédie, Privé, demi-privé, HDJ, urgences, pharmacie Médecins-chefs des services ci-dessus, DSO Intendance, logistique et transports, gestion des ressources humaines Vérificateurs et approbateurs	

Copyright © Pharmacie Interhospitalière de la Côte

Annexe 1 : TRACABILITE de l'INCIDENT

Nom, Prénom de l'informateur : ……..……..…… …….. Date et heure de l'incident : ……..…… Lieu de l'incident : …….……	Nom du produit impliqué : …… …… ☐ Liquide ou ☐ Lyophilisat Volume ……mL Concentration …… mg/mL

Description de l'incident & action correctrice immédiate & proposition d'amélioration

……..……..……..……

……..……..……..……

……..……..……..……

……..……..……..……

……..……..……..……

Est-ce qu'une personne a eu un contact direct avec un cytostatique ou MAB : ☐ oui / ☐ non.

Nom, prénom	Type de contact	Commentaires
	☐ Habits ☐ Peau ☐ Yeux ☐ Inhalation	

Un médecin a été consulté : ☐ oui / ☐ non
La médecine du personnel a déjà été contactée : ☐ oui / ☐ non
Une déclaration d'accident a été faite auprès des RH: ☐ oui / ☐ non

Pour le nettoyage, décrire l'étendue de la zone et le matériel/équipement concernés.

Nom, prénom de la personne ayant effectué le nettoyage	Description et commentaires (ex : sol, équipements, matériel, etc.)

Le service de l'intendance a été contacté : ☐ oui / ☐ non

Documents annexés (facultatif) oui / non

Date et Nom, prénom du déclarant :
……..……..……..……..……

La fiche de déclaration d'incident doit être transmise à un pharmacien de la production, qui l'archive sous S:\Z FABRICATIONS\ONCOLOGIE\Spill kit\Incidents

Copyright © Pharmacie Interhospitalière de la Côte